

# Allumage le bon départ!

## Chauffages au bois à combustion supérieure

**Combustion sans dégagement de fumée** – cette nouvelle méthode d’allumage simple et efficace permet de réduire sensiblement les émissions de polluants durant la combustion. Le bois brûle progressivement du haut vers le bas. Par rapport à l’allumage par le bas cette combustion se déroule plus lentement et peut mieux être contrôlée durant toute la durée du processus. Les gaz résiduels se retrouvent dans la flamme incandescente et sont presque entièrement brûlés.

**Le feu est allumé en haut et brûle vers le bas, comme pour une bougie !**



### Pour quel type de chauffages à bûches cette méthode d’allumage convient-elle?



Chauffages à bûches avec évacuation des gaz résiduels par le haut



**Cheminées**  
Cuisinières à bois



**Poêles cheminées**



**Poêles à accumulation**  
Poêles à catelles  
Poêles à pierre ollaire

### Comment procéder?



**Préparation:** Pour obtenir un démarrage ne produisant qu’un minimum d’émissions, préparer 4 bûchettes sèches de sapin avec une section transversale de 3 x 3 cm et une longueur d’env. 20 cm ainsi qu’un allume-feu (par ex. laine de bois trempée dans de la cire).



**Kit d’allumage:** Vous pouvez aisément le fabriquer, il remplacera avantageusement papier et carton. Vous disposez les 4 bûchettes en croix et placez l’allume-feu au milieu (cercle en rouge).



**Empilage du bois dans les cheminées:** Dans les grands foyers, empilez les bûches en croix en ayant soin de laisser un peu d’espace libre entre celles-ci. Les grandes bûches sont placées en bas, les plus petites en haut.



**Disposition du module d’allumage:** Le module d’allumage se place sur la pile de bois de chauffage (bûches du bas transversalement à celles du haut). Une allumette suffit et le feu est allumé.

## Comment remplir le foyer?



Dans des **foyers étroits**, vous disposez les bûches avec la section transversale vers l'avant.



Dans des **foyers étroits et élevés**, vous dressez les bûches.



Dans des **foyers larges, mais peu profonds**, vous placez les bûches longitudinalement sur le devant.



Dans les **poêles à accumulation**, vous disposez les bûches avec la section transversale vers l'avant.

## Indications supplémentaires pour l'exploitation

- Ne pas combler tout l'espace du foyer et respecter le mode d'emploi.
- Ne jamais diminuer la flamme en fermant les arrivées d'air ou le clapet de la cheminée.
- Lors du réapprovisionnement, ne rajouter des briquettes ou des bûches que une à une. Placer les nouvelles briquettes ou bûches sur le brasier, afin que le bois prenne tout de suite feu. Eviter de diminuer le feu même lors de la recharge de bois (risque de gaspillage de la chaleur). Ne jamais recharger les poêles à accumulation.
- Fermez les clapets d'aération que lorsque le brasier n'est presque plus visible, afin que le four ne se refroidisse pas trop rapidement. Fermez ensuite la glissière quand le brasier est éteint.
- Evacuez les cendres de charbon de bois refroidies avec les ordures ménagères.
- Un nettoyage effectué à intervalles réguliers par un ramoneur permet de diminuer les émissions de poussières fines.
- Votre ramoneur et les services spécialisés des cantons et des communes pourront vous donner tous les renseignements utiles.

Consultez également le site: [www.energie-bois.ch](http://www.energie-bois.ch)

### Qu'a-t-on le droit de brûler?



- Bûches à l'état naturel, séchées à l'abri des intempéries durant 1 à 2 ans.
- Briquettes de bois non traité.
- Le diamètre du bois ne devrait pas dépasser 7 à 9 cm.
- Avant usage, entreposer le bois de chauffage au minimum une journée dans une pièce chauffée, car le bois froid brûle mal.

**Vous trouverez des allume-feu prêts à l'emploi dans les centres commerciaux spécialisés dans le bricolage.**



### Qu'est-il interdit de brûler?



Les allume-feu se prêtent mieux à l'allumage que le papier. Le carton, le bois de palettes à jeter ou d'usage multiple, les caisses, le bois en provenance de meubles, de la rénovation ou démolition d'immeubles et de chantiers ne doivent pas être brûlés dans des chauffages à bois.



Les émissions de tels matériaux attaquent les installations et nuisent tant à votre santé qu'à l'environnement.

Il est interdit de brûler ces types de matériaux dans des chauffages à bois.

**Sans dégagement de fumée après 15 minutes :** La fumée est synonyme d'émission de poussières fines. Lors d'une exploitation correcte, le feu d'un chauffage à bûches ne dégage plus de fumée après au maximum un quart d'heure. Si tel n'était pas le cas, les exigences de l'Ordonnance pour la Protection de l'air (OPair) ne sont pas respectées. **L'autorité compétente peut dans ce cas décréter des mesures.**

### Les organisations suivantes ont soutenu l'élaboration de cette fiche technique :

Office fédéral de l'énergie OFEN et SuisseEnergie – Office fédéral de l'environnement OFEV – Chauffages au bois suisse FSIB – Association suisse des Maîtres Ramoneurs ASMR – Société suisse des entrepreneurs poêliers et carreleurs SPC – Offices de protection de l'air des cantons

#### SuisseEnergie

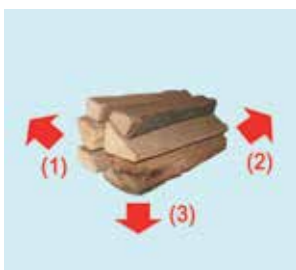
Energie-bois Suisse · Route de la Chocolatière 26 / CP 129 · 1026 Echandens  
Tél. 021 320 30 35 · Fax 021 320 30 38 · [info@energie-bois.ch](mailto:info@energie-bois.ch) · [www.energie-bois.ch](http://www.energie-bois.ch) · [www.suisse-energie.ch](http://www.suisse-energie.ch)  
Publication-Nr. 315 - 2013/11 - 10'000

# Allumage, le bon départ!

## Chauffages au bois à combustion inférieure

**Combustion sans dégagement de fumée** – cette nouvelle méthode d’allumage simple et efficace permet de réduire sensiblement les émissions de polluants durant la combustion. Le bois brûle uniformément sur tout l’espace du foyer depuis le bas. A l’opposé des méthodes traditionnelles d’allumage, on peut désormais éviter les phases critiques (surproduction d’oxygène), tout en produisant nettement moins d’émissions durant toute la durée de la combustion.

### Pour quel type de chauffage à bûches cette méthode d’allumage convient-elle?



Chauffages à bûches avec sortie des gaz résiduels par le bas (flèche):

- combustion latérale (1)
- combustion vers l’arrière (2)
- Combustion inversée (3)



Chaudière à bûches

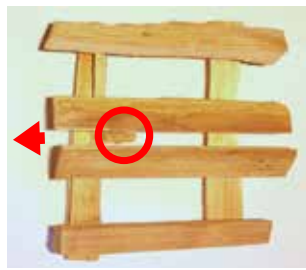


Cuisinière à chauffage central

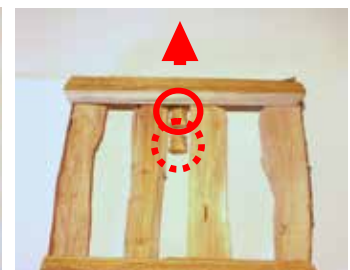


Poêles en faïence

### Procédé pour combustion latérale (1)



### Procédé pour combustion vers l’arrière (2)



Servez-vous du kit d’allumage pour une combustion à faible émission. Prenez des bûchettes sèches de sapin d’une épaisseur maximale de 4 cm et un allume-feu (laine de bois trempée dans de la cire). Placez le ensuite au centre (cercle rouge), directement devant les ouvertures par lesquels les gaz résiduels quittent le foyer (direction de la flèche).

**Préparation:** Disposez 6 bûchettes – dont 2 longues (env. longueur de la grille) et 4 courtes (env. largeur de la grille).

**Kit d’allumage:** Placez les 6 bûchettes et l’allume-feu (cercle) comme représenté ci-dessus. Afin de rendre l’allumage plus facile, vous pouvez déplacer l’allume-feu légèrement vers l’avant.

**Préparation:** Disposez 6 bûchettes – dont 4 longues (env. longueur de la grille) et 2 courtes (env. largeur de la grille) ainsi qu’un à deux allume-feu.

**Kit d’allumage:** Placez les 6 bûchettes et l’allume-feu (cercle) comme représenté ci-dessus. Si vous ne pouvez plus atteindre l’allume-feu après avoir empilé le bois, déposez en un deuxième vers l’avant, à allumer en premier. Suite de quoi empilez le reste du bois.

## Procédé pour la combustion inversée (3)



**Préparation:** Vous avez besoin de 4 bûchettes sèches de sapin d'une section transversale mesurant env. 4 X 4 cm et d'une longueur d'env. 20 cm ainsi que d'un allume-feu (par ex. laine de bois trempée dans de la cire). Fendez une des bûchettes en deux.



**Module d'allumage:** Placez les 5 bûchettes (avec la bûchette fendue en deux sur le devant) et l'allume-feu (cercle) comme représenté ci-dessus. L'allume-feu doit être placé près de l'ouverture par laquelle les gaz résiduels quittent le foyer.

## Mise en place des éléments d'allumage



**Chaudière à bûches  
Cuisinière à chauffage central**



**Poêle en faïence**

N'enlevez pas le charbon de bois de la précédente combustion. Déposez le module d'allumage sur le plancher du foyer. Empilez par-dessus des petites bûches et ensuite de plus grosses bûches. L'allume-feu est alors allumé à l'aide d'un long briquet ou d'allumettes.

## Indications supplémentaires sur l'exploitation

**Veillez tenir compte du mode d'emploi!**

### Chaudière à bûches

- Programmes de démarrage: de tels programmes, qui réduisent la puissance du ventilateur de combustion après le démarrage, sont nécessaires afin d'assurer une combustion dégageant un minimum d'émissions. Exigez de votre fournisseur de chauffage qu'il installe un tel programme.
- Solution transitoire: si le feu s'éteint, vous pouvez recourir à deux allume-feu, enclenchez le ventilateur 3 à 5 minutes après l'allumage ( évitez de produire de la fumée dans le foyer).
- Evacuez les cendres refroidies avec les ordures ménagères.
- Afin de diminuer les émissions de poussières fines, prévoyez un nettoyage régulier par le ramoneur.

### Poêle en faïence, cuisinière à chauffage central

- Ne comblez pas tout l'espace disponible du foyer.
- Ne diminuez pas la flamme en fermant les arrivées d'air ou le clapet de la cheminée.
- Réapprovisionnement: rajoutez bûches ou briquettes une à une sur la grille, posez-les sur le brasier ardent. Ne rechargez jamais les poêles en faïence.
- Fermez les clapets d'aération que lorsque le brasier n'est presque plus visible, afin que le four ne se refroidisse pas trop rapidement. Fermez la glissière quand le brasier est éteint.

Votre ramoneur et les services spécialisés des cantons et des communes pourront vous donner tous les renseignements utiles.

**Veillez consulter également le site:** [www.energie-bois.ch](http://www.energie-bois.ch)

## Qu'a-t-on le droit de brûler?



- Bûches à l'état naturel, séchées à l'abri des intempéries durant 1 à 2 ans.
- Briquettes de bois non traité.
- La section transversale du bois ne devrait pas dépasser 7 à 9 cm.
- Avant usage, entreposer le bois de chauffage au minimum une journée dans une pièce chauffée, car le bois froid brûle mal.



**Vous trouverez des allume-feu prêts à l'emploi dans les centres commerciaux spécialisés dans le bricolage.**

## Qu'est-il interdit de brûler?



Les allume-feu se prêtent mieux à l'allumage que le papier. Le carton, le bois de palettes à jeter ou d'usage multiple, les caisses, le bois en provenance de meubles, de la rénovation ou démolition d'immeubles et de chantiers ne doivent pas être brûlés dans des chauffages à bois.



Les émissions de tels matériaux attaquent les installations et nuisent tant à votre santé qu'à l'environnement.

Il est interdit de brûler ces types de matériaux dans des chauffages à bois.

**Sans dégagement de fumée après 15 minutes :** La fumée est synonyme d'émission de poussières fines. Lors d'une exploitation correcte, le feu d'un chauffage à bûches ne dégage plus de fumée après au maximum un quart d'heure. Si tel n'était pas le cas, les exigences de l'Ordonnance pour la Protection de l'air (OPair) ne sont pas respectées. **L'autorité compétente peut dans ce cas décréter des mesures.**

**Les organisations suivantes ont soutenu l'élaboration de cette fiche technique:**

Office fédéral de l'énergie OFEN et Suisse Energie – Office fédéral de l'environnement OFEV – Chauffages au bois suisse FSIB – Association suisse des Maîtres Ramoneurs ASMR – Société suisse des entrepreneurs poêliers et carreleurs SPC – Offices de la protection de l'air des cantons

### SuisseEnergie

Energie-bois Suisse · Route de la Chocolatière 26 / CP 129 · 1026 Echandens  
Tél. 021 320 30 35 · Fax 021 320 30 38 · [info@energie-bois.ch](mailto:info@energie-bois.ch) · [www.energie-bois.ch](http://www.energie-bois.ch) · [www.suisse-energie.ch](http://www.suisse-energie.ch)  
Publication-Nr. 316 - 2012/11 - 8'000